



## Cahier des charges Modération RADIOFRANCE

*Valérie Rey-Robert*

[v.reyrobot@concileo.com](mailto:v.reyrobot@concileo.com) – 01 58 05 20 70

CONCILEO

3 Bis Villa Guizot

75017 Paris

Tél. : 01.58.05.20.70

Fax : 01.44.09.05.58

[www.concileo.com](http://www.concileo.com)

## Définition :

« **Contribution** »: désigne tout type de fichier sous forme notamment de texte, son, vidéo, image, posté par les personnes consultant le Site modéré par Concileo.

## REGLES :

### 1. CONTENUS ILLICITES : Rejet systématique

A réception d'une Contribution relevant des contenus illicites, Concileo procédera, dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les délais maximum impartis au présent contrat, à sa suppression complète Et ce avant toute forme de publication.

Concileo veillera à clairement identifier auprès de RADIOFRANCE les contributions relevant des contenus illicites, hors contenus pornographiques, compte tenu de l'obligation légale pour RADIOFRANCE de prévenir les autorités compétentes de la présence de tels contenus, en application de l'article 6-I-7 paragraphe 4 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004.

Les contenus illicites sont :

- **Contributions à caractère pédophile / pornographie infantine ;**

Exemples : vidéo ou photo illustrant des pratiques pédophiles, messages incitant à la pédophilie, messages relatant la pédophilie, messages vantant les mérites de la pédophilie, images de nudité infantine, etc...

- **Contributions à caractère pornographique ;**

Exemples : vidéo ou photo à caractère pornographique, présentation de sexes féminins ou masculins, en érection ou non, texte à fort caractère vulgaire et pornographique etc...

- **Atteintes volontaires à la vie, à l'intégrité de la personne, agressions sexuelles, apologies de crimes, de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes et délits de collaboration avec l'ennemi ;**

Exemples : « snuff movie », « happy slapping », scène de viol ou agression sexuelle, représentation d'agressions de toutes sortes, Contributions à caractère violent ou avilissant, apologie ou négation de génocides reconnus par l'Etat français, représentation d'objets nazis, incitations au suicide, incitation à commettre des attentats, etc...

- **Incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine, ou de leur appartenance ou leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.**

Exemples : incitation sous quelque forme que ce soit à la discrimination, à la haine ou à la violence. Apologie du racisme à l'égard d'une race déterminée, xénophobie, racisme, Contributions dégradantes envers les femmes, propos révisionnistes/négationnistes, antisémites, propos diffamant en raison de l'appartenance à une religion (christianisme, judaïsme, islam), propos homophobes...

- **Injures et insultes directes ou indirectes envers les personnes ou des groupes de personnes**
- **Propos diffamatoires à l'égard des personnes physiques ou morales ou des groupes de personnes**

### CHARTE DE MODERATION arrêtée au 26 août 2011

Voici la charte de modération qui inclue les différents cas envisagés au cours de nos réunions du 22 et du 26 août.

CONTRIBUTIONS D'ORDRE GENERAL	SONT AUTORISEES	SONT REFUSEES
Contributions à caractère pornographique		X
Contributions à caractère pédophile / pornographie infantine		X
Atteintes volontaires à la vie, à l'intégrité de la personne, agressions sexuelles, apologies de crimes, de crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes et délits de collaboration avec l'ennemi		X
Incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine, de leur sexualité, ou de leur appartenance ou leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.		X
Incitation aux crimes et aux délits interdits par la loi dont la délation		X
Injures et insultes directes ou indirectes envers les personnes ou des groupes de personnes		X
Propos diffamatoires à l'égard des personnes physiques ou morales ou des groupes de personnes		X

CHARTRE PROPRE A RADIO FRANCE	SONT AUTORISEES	SONT REFUSEES
Contributions à caractère érotique (et images de nudité), - avatar d'une femme seins nus (ex pinup) - avatar peinture/film/ avec femmes seins nus - récit érotique	X	
Contributions portant atteinte d'une quelconque manière aux mineurs.		X
Publication de l'identité de mineurs poursuivis en justice		X
Publication d'images de mineurs sans autorisation expresse des parents ou tuteur légal.		X
Apostrophes entre internautes. ex : - « <i>Corrigez votre orthographe</i> » - « <i>Vous êtes d'une incompétence crasse</i> » - « <i>Ah vous êtes bien de gauche</i> »	X	
Atteintes à la vie privée. Est considéré comme privé tout ce qui n'est pas officiellement avéré ou public : vie familiale, vie privée, parcours personnel, salaire, domiciliation, numéro de téléphone etc....		X
Incitation ou représentation d'actes de cruauté envers les animaux		X
Contributions valorisant la tauromachie		X
Contributions évoquant des pratiques alimentaires excessives (boulimie / anorexie...) mais sans prosélytisme	X	
Contributions incitant à des pratiques alimentaires excessives (boulimie / anorexie...) ou à l'emploi de substances médicamenteuses utilisées de façon non conforme à leur destination (laxatifs, drainants...) dans le but d'obtenir une perte de poids rapide, en raison des risques de santé encourus		X
Incitation au suicide, non-assistance à personne à danger,		X
Propos ou conseils individuels visant à assister d'autres internautes de la communauté ou faisant clairement la promotion : - d'une idée politique s'il est contradictoire - d'une organisation sectaire - de sciences occultes pour régler certains problèmes	X	X X
Incitation à l'usage de drogues ou de substances interdites		X
Contributions évoquant à la consommation de substances faisant l'objet d'une interdiction législative comme le tabac ou l'alcool	X	
Evocation de la consommation de drogues ou substances illicites sans prosélytisme	X	

Contrefaçon d'en-têtes ou de documents officiels ou réservés		X
Incitation à commettre des actes de piratages informatiques ou de contournement de dispositifs techniques de protection ou d'informations sur les droits de propriété intellectuelle.		X
Diffusion hors des conditions autorisées de sondages ou simulations de sondages et simulations de votes relatifs à une élection ou un référendum		X
Divulgateion d'informations relatives à une situation fiscale individuelle		X
Contributions comportant des mots grossiers et/ou vulgaires ne constituant pas des injures. Ex : « <i>Putain quel mauvais temps</i> »	X	
Contributions à caractère diffamatoire ou dénigrant		X
Contributions critiquant des émissions de RADIOFRANCE	X	
Contributions critiquant des journalistes, producteurs, chroniqueurs de RADIOFRANCE (sous réserve qu'il n'y ait ni injure, ni diffamation, ni atteinte à la vie privée)	X	
Message et contenu sous la forme de langage dit 'SMS'	X	
Message et contenu dont l'orthographe et/ou la syntaxe et/ou la ponctuation ne sont pas maîtrisés. Dans la limite du raisonnable et de la lisibilité.	X	
Message intégralement rédigé en lettres capitales	X	
Contributions soulignant une faute d'orthographe dans un article (rejet et on avertit RADIOFRANCE)		X
Lien hypertexte renvoyant vers d'autres sites dont le contenu serait susceptible de contrevenir à toute loi et réglementation en vigueur		X
Liens vers des media concurrents	X	
Liens vers des sites publicitaires et commerciaux sans aucun argumentaire		X
Liens vers des sites institutionnels (gouvernementaux, universitaires, media.)	X	
Propos tenus en langue étrangère dont le sens ne saurait être appréhendé facilement (l'anglais est autorisé).		X
Seules les locutions connues et compréhensibles de tous seront validées « <i>hasta la vista</i> » « <i>inch'allah</i> »)	X	

junk mail », « chainmail » ou messages assimilés...		X
Contributions susceptibles de dévaloriser, ridiculiser une personnalité, sur la base de la déformation de ses idées ou d'une atteinte à son physique		X
Les propos agressifs dirigés à l'encontre d'une marque, d'un produit, d'un organisme ou d'une personne (sous réserve qu'il n'y ait ni injure, ni diffamation, ni atteinte à la vie privée)	X	
Déclarations portant atteinte à RADIOFRANCE, à ses dirigeants, à sa maison mère ou à son Groupe, aux dirigeants de ces sociétés (sous réserve qu'il n'y ait ni injure, ni diffamation, ni atteinte à la vie privée, de fausses informations ou de rumeurs)		X
Des commentaires allant à l'encontre des enquêtes, articles, dossiers, témoignages publiés sur le site et/ou les supports de RADIOFRANCE	X	
Des expériences personnelles des internautes confortant les enquêtes / dossiers publiés sur le site et/ou les supports de RADIOFRANCE	X	
Des commentaires quant au contenu publié sur le site et/ou les supports de RADIOFRANCE	X	
Des suggestions quant à des enquêtes / dossiers qui pourraient être développés par RADIOFRANCE	X	
Des propos ou conseils individuels faisant clairement la promotion d'un autre client - dire par exemple « <i>moi je préfère Europe 1.</i> »	X si argumenté	
Diffusion de données à caractère personnel (adresse, téléphone, email...). Afin d'éviter l'usurpation d'identité, nos équipes rejettent tout commentaire du type « <i>Je suis RADIOFRANCE l'auteur de l'article</i> » « <i>je fais partie de la rédaction du site</i> »		X
Des propositions d'appels à témoins contre des produits ou services ou pour des émissions ou événements n'ayant aucun rapport avec le support. ex : appel pour casting		X
Des propos ou conseils individuels faisant clairement la promotion d'une marque, d'un produit en particulier. faire la promotion d'un disque, d'une marque. De la publicité déguisée parfois.	X	
Des commentaires concernant d'autres titres ou sites, que ceux de RADIOFRANCE dire par ex « <i>pour un complément d'info, lire l'article de Europe 1</i> ».	X	